

Conservation de la biodiversité

José Gomez Peniate (administrateur de SOS Dassioko) : « Nous protégeons chaque année plus de 1 000 nids de tortues marines en Côte d'Ivoire »

Le braconnage de ces animaux marins qui se pratiquait de Grand-Béréby à Tabou est désormais rudement combattu.

Comment est né le projet portant protection des tortues marines et de leur habitat, qu'est-ce qui a pu être concrètement fait à ce jour ?

En 1995, j'ai été témoin de scènes de braconnage aussi bien de tortues marines que de leurs œufs par les communautés riveraines de sites de ponte de ces animaux. Aucun dispositif de protection de ces reptiles n'existait localement, malgré le fait que ces tortues soient classées comme espèces protégées à l'échelle nationale et la documentation à l'échelle nationale sur l'écologie et la biogéographie de ces tortues marines était peu précise.

C'est face à ce constat que notre association s'est décidée à inscrire la protection des tortues marines dans ses actions prioritaires de conservation en Côte d'Ivoire.

Avec l'appui de l'USFWS (un organisme des Etats-Unis d'Amérique), SOS Dassioko a pu

commencer ses activités. La première chose a été d'initier des actions de sensibilisation et de lutte contre le braconnage des tortues dans toute la zone allant de Grand Béréby à Tabou.

Parallèlement, avec des financements obtenus en Espagne et du programme PNUD/FEM de Microfinancements, nous avons pu doter les communautés riveraines de Mani (la localité de 1500 habitants) d'eau potable à partir d'énergie solaire et actuellement est en cours un projet de construction et d'électrification solaire de deux foyers dans les villages de Pitiké et de Kablaké, grâce aussi à l'appui du Programme PNUD/FEM de Microfinancements. Ceci, en contrepartie de leur franche implication dans la lutte contre le braconnage de ces espèces. Car nous sommes convaincus que pour conserver les espèces protégées et lutter contre le changement climatique, il faut d'abord



PHOTO : SOS DASSIOKO

aider les populations locales. Je tiens à saluer le courage et l'implication dans le projet des populations de Mani, Pitiké et Kablaké qui ont arrêté complètement le braconnage sur ces espèces protégées. Cela s'est traduit par des résultats encourageants

et par une grande augmentation des naissances de tortues, principalement entre Grand Béréby et Tabou. Nous avons actuellement près de 1 000 nids de tortues marines protégés chaque année et plus de 50 000 bébés tortues qui naissent chaque année.

Depuis août 2014, avec l'appui du Programme de Petites Initiatives du Fonds Français pour l'Environnement Mondial, des actions complémentaires sont en train d'être mises en œuvre. Elles portent sur l'opérationnalisation de comités de sauvegarde et le renforcement du système de surveillance nocturne des tortues et de leurs nids, afin de procéder à des lâchers de bébés tortues. Il faut préciser que le projet emploie à présent, 15 jeunes issus des villages concernés de Mani, Pitiké, Kablaké, Klotou, Teklabo, Dawa et Roc. Ces actions sont aussi relatives à la construction de 2 écloseries ; le renforcement des capacités techniques de la Police Maritime en vue d'assurer une surveillance accrue des ports de pêche et de libérer les tortues piégées dans les filets ; l'élaboration selon une démarche participative et la validation par les acteurs concernés d'une disposition coutumière relative à la protection des tortues ; la promotion de l'écotourisme basé sur la présence des tortues marines.

En 2015, nous avons obtenu l'aide de la Fondation Ensemble, pour consolider les acquis du projet et l'étendre progressivement vers d'autres zones.

Le projet est une réussite, et une grande partie du mérite revient certainement à la Police Maritime de Grand Béréby, qui représente une aide précieuse dans la lutte, la sensibilisation et la libération des tortues capturées accidentellement par les pêcheurs.

Les tortues marines étant des espèces très mobiles,

des actions à plus large échelle impliquant des acteurs de diverses régions semblent nécessaires. Quelle est votre opinion sur la question, quels types de collaboration pourraient être menés entre acteurs travaillant sur la conservation de cette espèce en Afrique ?

Un des moyens possibles pour rendre efficaces les actions menées pour la conservation des tortues marines est de mon point de vue, le partage d'expériences. Malheureusement, nous, acteurs locaux de la conservation, notamment dans les pays du Sud, n'avons souvent pas les moyens pour prendre part aux rencontres dédiées à cette thématique, à l'exemple du symposium international sur les tortues marines se tenant tous les 2 ans.

Il faudrait par conséquent y arriver. Par ailleurs, je préconiserais la mise en place d'un réseau qui ferait le lien entre tous les projets liés à la conservation des tortues dans une même région. Cela semble déjà bien fonctionner en Amérique Centrale avec le réseau *Wider Caribbean Sea Turtle Conservation Network* (Widecast). En Afrique Centrale, ce type de réseau semble également se mettre en place progressivement. En revanche, les tentatives de mise en place d'un tel réseau sont encore restées très timides en Afrique de l'Ouest. Ce genre d'initiative devra être encouragé.

Conserver la nature en Afrique est à l'heure actuelle un défi complexe. Qu'attendez-vous des initiatives d'accompagnement développées par vos partenaires techniques et financiers ?

Pour de jeunes associations comme SOS Dassioko, l'une des principales possibilités de financement des activités de conservation reste les systèmes de micro-subventions. Dans le même temps, cela pose la question de la durabilité des appuis et des acquis tout comme celle de la durabilité de la motivation des populations impliquées dans les activités de conservation.

Un autre problème des projets de courte durée tient dans le fait qu'ils vous obligent à être dans une dynamique constante de recherche de financement afin de consolider les acquis. La recherche de financements peut s'avérer consommatrice en temps, empêchant ainsi de consacrer le temps nécessaire à

la bonne exécution des actions de terrain.

Des appuis, sur de plus longues durées, et/ou des montants plus conséquents sont attendus de nos partenaires techniques et financiers. Dans le même temps, je pense que c'est également aux acteurs de la société civile travaillant dans la conservation de rechercher des synergies d'actions pour construire des projets plus ambitieux.

Notre projet devrait se soutenir en partie grâce à l'écotourisme. Je suis heureux de pouvoir dire que ceci commence à être une réalité grâce au partenariat établi avec notamment l'Hotel Katoum de Grand Béréby. Plus de 200 clients de cet hôtel sont déjà passés visiter notre projet. Leur contribution suppose une aide pour payer les primes des jeunes surveillants de plages. Nous espérons que bientôt d'autres hôtes voudront aussi collaborer avec le projet.

Quelle est la situation actuelle de SOS Dassioko et comment lui est-il arrivé de se préoccuper de la protection des tortues marines ?

L'association SOS Dassioko, se porte bien et travaille selon les objectifs à elle assignés. Elle est une section locale de l'Ong SOS-Forêts, et a été créée en vue de contribuer à la protection de la forêt classée de Dassioko, écosystème d'environ 13 000 ha situé à l'ouest de la Côte d'Ivoire entre les villes de Fresco et Sassandra, et abritant encore des espèces à statut particulier, dont des espèces de primates classées parmi les 25 espèces les plus menacées de la planète. Il s'agit, entre autres, du Cercopitheque diane (*Cercopithecus diana*) et du Cercopitheque à lunule (*Cercopithecus lunulatus*). Cependant, l'exploitation forestière et agricole menaçait fortement cette forêt et un processus de déclassement du site était en cours en 2004. Face à cette situation, SOS Dassioko a été créée en 2006 dans l'objectif de conserver cette forêt classée et ses ressources naturelles.

Depuis lors, en collaboration avec la Société de développement des forêts (Sodefor), une société d'Etat en charge de la gestion des forêts classées de Côte d'Ivoire, 20 jeunes issus des communautés riveraines se sont organisés en comités locaux de protection de la forêt classée et ont été formés pour mener les activités de suivi de cette forêt avec l'appui de SOS Dassioko.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOUSSA TOURÉ



CENTRE INTERNATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DU DROIT

Association apolitique et scientifique déclarée sous les Nos 263/INT/ATAP/AGP/5
du 29 juillet 1996 et 961/INT/DGAT/DAG/SDVA du 10 septembre 2008

SVVM CVIQQE TRIBVERE

CERTIFICATS SPECIALISES

Fiscalité des entreprises (240 heures)

- Maîtriser les différentes composantes de la fiscalité des affaires
- Comprendre et intégrer les notions essentielles de la fiscalité nationale, et internationale
- Disposer d'une vision complète de l'encadrement juridique des opérations fiscales de l'entreprise

Droit bancaire et financier (240 heures)

- Acquérir les compétences pratiques en matière d'opérations financières et de crédit, ainsi qu'en matière d'opérations boursières
- Maîtriser les subtilités du contentieux bancaire et boursier
- Maîtriser le régime juridique et la pratique des financements d'entreprise

• **Inscriptions**

à partir du 4 janvier 2016

• **début des cours**

février 2016

Agréé par le FDFF

Infoline : 22 49 48 46 - 66 00 38 40 - Riviera Bonoumin